

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Tarif des annonces .07 la ligne. Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec. Casier postal 120—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 120, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 8 NOVEMBRE 1923

Numéro 45

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

Nominations



M. Eugène Ouellet

Le Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée vient de nommer les deux gérants des succursales de St-Félicien et Hébertville-Station, Lac St-Jean.

Pour la succursale de St-Félicien, le choix est tombé sur M. Eugène Ouellet, de Ste-Lucie-d'Alban.

M. Ouellet est très bien connu dans toute la région du haut Lac St-Jean. Il est le fils de M. Louis Ouellet qui fut le premier colon à venir s'établir à Alban.

De tout temps M. Eug. Ouellet s'est intéressé, d'une manière active, à tous les mouvements coopératifs dans la province. Il a beaucoup aidé, ces dernières années, au travail de la Coopérative Fédérée, dans sa région.

Avec l'appui de quelques coopérateurs de sa paroisse, il a organisé, il y a quelque temps déjà, une coopérative locale, sous le nom de

Comptoir Agricole d'Alban, à laquelle il demeure encore attaché, comme secrétaire-trésorier, malgré sa nouvelle fonction, à St-Félicien.

M. Ouellet est aussi secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de sa paroisse.

La succursale de la Coopérative Fédérée, à St-Félicien, a été instituée dans le but de donner une meilleure accommodation aux coopératives locales et groupes coopératifs de la région. Autour de la station de St-Félicien, il y a en effet plusieurs paroisses très éloignées des chemins de fer; jusqu'ici, il était difficile pour ces dernières, de faire des opérations avec la Coopérative Fédérée, sans disposer d'un local à St-Félicien.

La Coopérative Fédérée a comblé cette lacune en créant un nouvel avant-poste qui, tel qu'il est organisé, répondra nous en sommes sûrs, aux désirs des cultivateurs du haut du lac.

Le gérant nommé pour la succursale de Hébertville-Station, est M. Lucien Dupuis, de St-Georges-de-Beauce.

M. Dupuis était jusqu'ici, vice-président et gérant de la maison Gagnon & Fils, Ltée, magasins généraux, à St-Georges-de-Beauce.

Le rôle que la succursale d'Hébertville-Station est appelé à jouer, non seulement vis-à-vis les producteurs, mais aussi vis-à-vis les consommateurs de la région, demandait un homme habitué aux affaires du magasin, comme M. Lucien Dupuis. Ce dernier, du reste, n'est pas étranger à l'agriculture, puisque pendant trois ans et demi il a parcouru la province comme instructeur horticole.

De plus, M. Dupuis a travaillé dans sa région pendant cinq ans, comme inspecteur apicole. Enfin, quelque temps avant la fusion, M. Dupuis était à l'emploi de la Coopérative Centrale, alors qu'il décida d'entrer comme associé de la maison Gagnon & Fils Ltée, à St-Georges-de-Beauce.

Bon succès à ces deux nouveaux officiers de la Coopérative.

Porcs abattus

La Coopérative Fédérée, section de Québec, a reçu un certain nombre d'expéditions de porcs abattus, à la suite de notre dernière demande, à ce sujet.

On nous informe cependant, que la quantité expédiée par les cultivateurs n'est pas encore assez considérable. Le marché de Québec est très bon pour les porcs abattus, bien préparés. Demandez nos cartes d'expédition.

Volailles abattues

Le marché des volailles vivantes devient relativement moins avantageux. Dans le même temps, les volailles abattues sont en très bonne demande. Abattons donc nos volailles avant de les expédier.

La-dessus, cependant, nous devons faire remarquer aux producteurs, que seules les volailles bien engraisées et bien préparées ont chance d'obtenir les plus haut prix du marché. Nous insistons beaucoup sur l'engraissement, lequel doit être fait à point et avec une nourriture appropriée.

Les volailles sont mises en épinettes, dans un endroit peu éclairé et là, elles sont soumises à une ration d'engraissement pendant au moins trois semaines.

Dans les mélanges de moulées qui servent à faire les pâtées, il faut avoir la précaution de tamiser les écailles d'avoine, d'orge, etc.

Les sujets seront abattus d'après la méthode moderne—voir Bulletin No 74—, c'est-à-dire saignés à l'intérieur du bec en broyant ensuite la cervelle avec la pointe du couteau.

Le plumage, pour être bien réussi, doit être fait immédiatement après la saignée. Les volailles sont ensuite laissées pendant douze à quinze heures dans un endroit frais, afin d'éviter la fermentation, une fois emballées.

L'emballage se fait dans des boîtes spéciales contenant douze sujets. Ainsi préparées, les volailles abattues obtiennent présentement à la Coopérative, des prix rémunérateurs.

Il est toujours pénible de voir de beaux sujets obtenir de vils prix, faute de préparation suffisante.

Que les intéressés soient donc tenus pour avertis et surtout que tous soient assurés du bon vouloir de la Coopérative Fédérée, à donner toute la satisfaction possible à ses expéditeurs de volailles abattues.

Voir notes diverses

Comme nos lecteurs ont pu le constater, nous publions depuis quelque temps, dans notre page d'annonce, une rubrique intitulée : Notes Diverses.

A partir d'aujourd'hui les notes diverses comprendront des commentaires du marché des produits agricoles non encore reçus d'une manière régulière par la Coopérative; soit : le foin, les patates, les choux-de-Siam et autres légumes.

Les prix que nous donnons, de même que les renseignements du marché pour les produits sus-mentionnés, n'engagent en aucune façon la Coopérative; ils sont les prix moyens payés telle semaine, sur tel marché; rien de plus. Il ne faudra donc pas les confondre avec les prix des remises de la Coopérative, lesquels représentent exactement, les prix payés par cette organisation, aux cultivateurs qui lui ont envoyé tels produits déterminés comme le miel, les œufs, les animaux vivants etc.

Engrais chimiques

Une cargaison de phosphate Thomas est livrée actuellement à la Coopérative Fédérée, Ste Rosalie. Cette dernière a commencé à remplir les commandes reçues cet été, de ses clients.

S'il y a encore quelques cultivateurs qui veulent se procurer le phosphate Thomas, la Coopérative pourra leur livrer cet automne, la quantité désirée.

A remarquer que les prix de la Coopérative, pour le Phosphate Thomas sont réellement avantageux, si l'on tient compte du haut pourcentage d'éléments fertilisants contenu dans le numéro de phosphate vendu, ainsi que du prix que les cultivateurs ont payé les années passées.

Ecrire à M. A.-G. Lambert, gérant, Coopérative Fédérée de Québec, Ste-Rosalie-Jct., Bagot.

(Suite à la page 734)